

Le budget—M. Malépart

● (2140)

Je voudrais dire un mot d'autres aspects du budget. Le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) a parlé du programme de logement; hélas! monsieur l'Orateur, tous les programmes qu'il a présentés jusqu'à maintenant n'ont jamais atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Voici qu'il nous parle d'une subvention de \$3,000 à l'intention de ceux qui s'achètent une maison pour la première fois; c'est, à première vue, un pas dans la bonne direction. Il pourrait favoriser la construction de nouvelles maisons, la création de nouveaux emplois dans les métiers de la construction et les métiers connexes. Mais examinons un peu la chose, monsieur l'Orateur.

Dans le cadre de ce programme, la famille de Winnipeg qui voudrait s'acheter une maison d'environ \$60,000 devrait verser 10 p. 100 comptant. Étant donné ses \$7,000 et les \$3,000 de la subvention, elle devrait assumer une hypothèque de \$50,000. Il ne faut pas beaucoup de temps pour calculer combien d'intérêt cette jeune famille devrait payer, à un taux de 18 p. 100. Pour les douze premiers mois, lorsqu'elle recevrait les \$3,000, elle devrait déboursier \$9,000 pour les intérêts, les taxes et l'entretien.

Le gouvernement est à la tête de l'un des pays les plus riches du monde, monsieur l'Orateur. Nous pouvons remettre le Canada sur la bonne voie, mais le gouvernement devra tout d'abord dire toute la vérité aux Canadiens. Il a fait leur malheur. Les Canadiens, aux prochaines élections, sauront le remettre à sa place, c'est-à-dire à la porte. Ce sont hélas! les générations futures qui devront payer pour son déficit actuel.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le président, il me fait plaisir de prendre part au débat sur le budget qui a été présenté hier par le ministre des Finances (M. MacEachen). Monsieur le président, je crois sincèrement, si l'on tient compte de la conjoncture économique difficile à laquelle doivent faire face tous les pays industrialisés, que le budget présenté par le ministre des Finances est un bon budget et un budget réaliste puisqu'il poursuit deux objectifs importants, soit de combattre le chômage et l'inflation. Il est certain que les partis de l'opposition, tant progressiste conservateur que néo-démocrate, vont dire: Ce n'est pas assez, c'est trop peu ou trop tard! Mais si nous examinons ce budget, toujours en tenant compte de la situation économique difficile et d'une façon réaliste plutôt que politique, nous sommes obligés d'admettre que c'est un budget réaliste, et j'ai confiance que les mesures annoncées dans ce budget donneront des résultats concrets pour venir en aide aux Canadiens et Canadiennes qui sont présentement en difficulté.

Monsieur le président, si nous examinons ensemble les mesures annoncées dans ce budget pour venir en aide aux chômeurs, aux petits propriétaires aux prises avec les taux hypothécaires, aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux petites entreprises, nous verrons que ces programmes répondent aux attentes des Canadiens. En effet, le gouvernement dépensera 1 milliard 400 millions de dollars pour venir en aide à ces groupes, en créant des emplois.

De quelle façon, monsieur le président, le gouvernement a-t-il décidé de combattre le chômage? Premièrement, le gouvernement injectera 200 millions de dollars dans le cadre du programme de développement communautaire canadien, un programme très important, non seulement pour la création d'emplois mais aussi pour l'établissement des services offerts aux citoyens dans toutes les circonscriptions à la grandeur du pays. De plus, le gouvernement affectera 300 millions de dollars au programme de développement économique dans le secteur privé pour la création d'emplois permanents. Ces deux programmes permettront de créer rapidement des emplois supplémentaires principalement dans les endroits durement touchés par la récession. Monsieur le président, le gouvernement a décidé de combattre le chômage par la création d'emplois par le biais de programmes d'aide au logement. Le ministre a annoncé cinq mesures importantes pour répondre aux besoins dans le domaine de l'habitation, tout en créant de l'emploi. Voici un extrait relatif au premier programme, et je cite:

Le gouvernement offrira une subvention de \$3,000 à tous les acheteurs d'une maison neuve mais mise en chantier avant le 31 décembre 1982 ainsi qu'aux premiers acheteurs qui feront l'acquisition d'un logement existant avant cette date. On évalue à 100,000 le nombre de personnes admissibles à cette subvention. Ce nouveau programme coûtera au total \$300 millions.

Parlons du deuxième programme. Le gouvernement ajoutera 30 millions de dollars supplémentaires au programme d'aide à la rénovation des maisons, ce qui portera de 30 millions à 60 millions de dollars le programme d'aide à la rénovation. Monsieur le président, j'ai eu la chance mercredi dernier de rencontrer les représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour Montréal et ceux des autorités de la ville de Montréal, et je peux dire que ce programme est grandement apprécié des Montréalais et qu'il y a de nombreuses demandes, et je félicite le ministre d'avoir porté une attention spéciale à ce programme-là.

Le troisième programme en est un autre qui est important pour les consommateurs à revenu moyen. Il s'agit de l'augmentation de 2,500 unités de logements coopératifs ou à but non lucratif. Cette augmentation portera de 25,000 à 27,500 le nombre d'unités en 1982 pour tenir compte des besoins de logement des Canadiens à revenu moyen. Et pour justifier l'importance des programmes de coopératives d'habitation, monsieur le président, j'aimerais citer une lettre d'un membre d'une coopérative dans ma circonscription. Je dois dire qu'en 1981, j'ai vu la construction de 843 unités de logement, et dernièrement, j'ai eu l'occasion d'aller à l'inauguration d'une coopérative qui a réussi à recycler ou à utiliser une école qui était non utilisée pour la convertir en logements, et je peux assurer la Chambre que les 31 familles qui habitent dans ces logements et qui, grâce au programme d'aide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ces gens-là sont heureux de la décision du ministre. Et j'aimerais citer une lettre d'une personne de ma circonscription qui est membre des coopératives:

Monsieur,

Comme électricienne du comté de Sainte-Marie, monsieur Malépart, je veux vous féliciter d'avoir supporté la formule coopérative. J'ose croire que vous augmenterez votre appui en augmentant le nombre d'unités. Ayant vécu cette expérience depuis deux ans, je peux vous dire que cette formule est à mettre de l'avant. Elle développe chez les locataires l'autonomie, ce que les HLM ne font pas, les personnes qui demeurent en coopération se parlent, échangent, elles ont des tâches à accomplir, ce qui favorise le dialogue et la sécurité. Les logements sont très bien entretenus et le prix est abordable, ce qui m'a amené à m'y joindre, ayant un